



## RAPPORT D'ACTIVITES 2019

Membres du comité	2
Le mot du président a.i.	3
Activités 2019	5-9
Membres	10
Comptes et bilan 2019	11-17

Yverdon-les-Bains, avril 2020

## **Membres du comité**

(du 22 novembre 2018 au 28 novembre 2019)

### **Présidence**

Rebecca Ruiz, présidente (jusqu'en avril)

Jean-Claude Simonet, vice-président ; président a.i depuis avril

Yasmine Praz-Dessimoz, vice-présidente depuis avril

### **Services cantonaux de l'action sociale**

Fribourg	Jean-Claude Simonet, chef du service de l'action sociale
Genève	Nadine Mudry, directrice pôle insertion à l'office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales
Jura	Muriel Christe Marchand, co-cheffe du service de l'action sociale
Neuchâtel	Raffaele Fasano, chef de l'office cantonal de l'aide sociale
Valais	Jérôme Favez, chef du service de l'action sociale
Vaud	Fabrice Ghelfi, directeur général de la cohésion sociale (depuis février)
Berne	Lucas Bonadei, chef d'office suppléant/chef de division de l'office des affaires sociales

### **Villes**

Bulle	André Sallin, chef du service social régional de la Gruyère
Lausanne	Judith Bovay, cheffe du service social Lausanne
Sion	Yann Roduit, chef du service des affaires sociales Sion

### **Services privés**

CARITAS	Jean-Noël Maillard, directeur de CARITAS JU
CSP	Pierre Ammann, directeur du CSP BE-JU
FAS	Steve Rufenacht, directeur de la FAS NE

### **Institutions sociales de droit public**

Yasmine Praz-Dessimoz, directrice de l'Action sociale Hospice général (GE)

### **Hautes écoles de travail social**

Elisabeth Gutjahr, Professeure à la HES-SO (HETS-FR)

### **Participent au comité avec voix consultative**

La CSIAS, conférence suisse des institutions d'action sociale

La CDAS, conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales

Le GRAS, groupement latin des chef-fe-s de service de l'action sociale

Le ou la secrétaire générale de l'Artias

## Le mot du président a.i.

En Suisse, environ 275'000 personnes doivent chaque année solliciter l'aide sociale au sens strict pour subvenir à leurs besoins et assurer leur minimum vital. La proportion de personnes concernées par cette réalité est sensiblement la même depuis plusieurs années ; le taux d'aide sociale oscille autour de 3.2% depuis 10 ans. Toutefois, un changement important marque l'évolution de cette population. Le taux de sorties de l'aide sociale a baissé de manière continue au cours des dernières années (2010 : 32,0% ; 2017 : 28,1%). Autrement dit, les parcours à l'aide sociale tendent à se prolonger. La durée de perception moyenne des dossiers actifs est passée de 33 mois en 2009 à 42 mois en 2018. Ainsi, toujours selon les chiffres de l'Office fédéral de la statistique, la proportion de personnes, parmi les bénéficiaires de l'aide sociale, ayant recours à cette prestation depuis plus de 7 ans, est passée de 4.4% en 2008 à 12.2% en 2018. Cette évolution inquiète évidemment cantons et communes auxquels il appartient de prendre les mesures adéquates pour prévenir les situations de précarité et mettre en place une aide sociale.

L'allongement des parcours à l'aide sociale constitue un risque d'exclusion ou de non-intégration avec de lourdes conséquences d'abord pour les usagers et usagères sur le plan social, matériel, mais aussi identitaire. L'aide sociale, telle que la doctrine la définit, est conçue comme une mesure transitoire et limitée dans le temps. L'emploi est généralement perçu comme la seule forme d'intégration directe ou indirecte. Comment les personnes qui restent durablement dépendantes de l'aide sociale peuvent-elles se projeter dans cet environnement, donner du sens à leur trajectoire, surmonter l'incertitude et se constituer une image d'acteur-citoyen-ne ?

Cet allongement des parcours constitue également un défi pour les collectivités en charge de l'aide sociale, sur le plan économique, mais aussi en termes d'action sociale et de politique publique. Ces nouveaux parcours biographiques toujours plus complexes, dominés par une expérience institutionnelle et sociale difficile, questionnent de façon insistante la logique d'activation et de promotion qui sous-tend l'intervention sociale et les politiques d'insertion mises en œuvre dans l'aide sociale. L'ultime filet de la sécurité sociale est désormais confronté à une réalité sociale sur laquelle le discours des politiques promotionnelles n'a plus aucune prise. Les professionnel-le-s et les autorités de l'aide sociale s'interrogent face à un problème de stagnation et d'arrimage, ils craignent le décrochage social et cherchent à éviter à tout prix la désocialisation.

En 2019, cette réalité a été au cœur de la démarche innovante poursuivie par l'ARTIAS et dont rend compte ce rapport d'activité. Cette démarche se fonde précisément sur la participation des bénéficiaires de l'aide sociale de longue durée de toute la Suisse romande. Elle a pour but de cerner leurs besoins spécifiques, de faire évoluer la pratique et de développer des réponses correspondant à cette situation inédite. Un premier aperçu des fruits de cette démarche a été présenté par les participant-e-s eux-mêmes à l'occasion de la Journée d'automne qui a eu lieu au mois de novembre 2019.

La participation de personnes durablement dépendantes de l'aide sociale est certainement un moyen, comme le démontre cette démarche, qui aide à mieux comprendre cette réalité, la dynamique qui la caractérise et à interroger les dispositifs sociaux. Mais l'enjeu majeur se situe sur le plan de la cohésion sociale et de la dignité. La participation est la question cruciale à laquelle sont confrontés aussi bien les personnes bénéficiaires de l'aide sociale de longue durée que l'ensemble de la collectivité. Pour les plus vulnérables, dont les ressources ne correspondent plus aux exigences du marché de l'emploi et qui contribuent de moins en moins aux échanges dont notre société tire sa richesse, la participation toujours plus fugace deviendra l'aune de la citoyenneté. Et la collectivité, comment va-t-elle gérer le développement d'un mode de vie indépendant d'une activité professionnelle, qui par ailleurs ne correspond pas aux critères des

assurances sociales, sans mettre en cause le principe commun de solidarité sociale et notre conception du vivre ensemble ? Ce grand écart sera inévitablement, à la longue, source de frustrations et de tensions sociales. Pour approfondir cette équation et explorer de nouvelles pistes, l'ARTIAS mise précisément sur la participation, dans une approche inclusive, à travers une démarche volontaire, humble et déterminée.

Une telle démarche est exigeante. Elle requiert des participant-e-s qu'ils et elles prennent part à sa définition, produisent ensemble ce qui détermine le sens de cette démarche. En tant qu'acteurs et actrices, ils et elles prennent du recul par rapport à leur propre situation, apprennent ensemble et développent une compréhension commune. Ces ingrédients confèrent aux plus vulnérables un nouveau statut. La vulnérabilité n'est pas liée aux particularités des personnes, mais aux propriétés du contexte. Vivre sans exister est la plus cruelle des exclusions. La participation garantit la dignité aux personnes qui, dans ce contexte, exercent leur citoyenneté.

A travers cette démarche, l'ARTIAS remplit son rôle. Celui d'informer et d'anticiper sur les développements de nos dispositifs sociaux et des effets des politiques sociales. Celui de mettre en avant des projets innovants et d'explorer dans une optique intercantonale des solutions qui soutiennent cantons et communes dans la poursuite de leurs mandats constitutionnels visant à garantir la dignité et la cohésion sociale.

Jean-Claude Simonet  
Président a.i.  
Chef du Service de l'action sociale, Fribourg

## INTRODUCTION

Le projet « *Mettre en œuvre la participation des bénéficiaires de longue durée de l'aide sociale à la définition de leurs besoins spécifiques et à l'amélioration de leur prise en charge* » a été le cœur du travail de l'association en 2019. Le travail des groupes s'est terminé en juillet, il a été suivi de la préparation de la journée d'automne avec celles et ceux des participant-es qui l'ont souhaité. Il s'agira de faire la valorisation du projet et des propositions, toujours sur un mode participatif, en 2020.

En parallèle, il a fallu terminer l'évaluation des besoins informatiques de l'association, lancer un appel d'offres et trier les offres reçues. Ce travail a pu être réalisé grâce à l'appui de Compétences bénévoles. Le dossier est actuellement en attente de décisions qui ne dépendent pas de l'association.

L'association a également « perdu » sa présidente, élue au Conseil d'Etat vaudois au printemps 2019.

Les autres activités de l'Artias se sont poursuivies, elles figurent ci-après dans le détail

## ORGANES DE L'ARTIAS

L'assemblée générale s'est réunie le jeudi 28 novembre 2019, à Lausanne, lors de la journée d'automne de l'Artias. Elle a accepté le rapport d'activités avec une modification, les comptes 2018, ainsi que le budget 2020, tout en admettant que le résultat comptable 2020 puisse être plus mauvais que prévu en fonction notamment de la réponse de la LORO à la demande de financement de la dernière partie du projet participation.

Elle a également élu Mme Anouk Friedmann, directrice à la direction des aides et assurances sociales, comme représentante du canton de Vaud.

Le comité, dont la composition jusqu'au 28 novembre 2019 figure en page 2 du présent rapport, s'est quant à lui réuni à trois reprises, dont une séance de deux jours fin août. Outre les questions statutaires, le rapport d'activités, le budget, les comptes, le comité a suivi le projet « participation », discuté de l'informatique de l'Artias, s'est penché sur les modifications du droit des étrangers et ses implications pour l'aide sociale, sur le projet de collaboration santé social Medval à Fribourg, a reçu un des groupes du projet participation, a discuté des réformes de l'aide sociale et a reçu la responsable de Compétences bénévoles qui a présenté l'association et son potentiel.

Plusieurs membres du comité ont participé de manière plus étroite à certains groupes de travail ou aux différentes activités présentées ci-dessous.

Le comité a également pris congé de la présidente de l'Artias, Rebecca Ruiz, élue au Conseil d'Etat vaudois. C'est le vice-président qui a assuré l'intérim, épaulé par une nouvelle vice-présidente.

## **PROJET « METTRE EN ŒUVRE LA PARTICIPATION DES BÉNÉFICIAIRES DE LONGUE DURÉE DE L'AIDE SOCIALE À LA DÉFINITION DE LEURS BESOINS SPÉCIFIQUES ET À L'AMÉLIORATION DE LEUR PRISE EN CHARGE ».**

Lancé en 2018, le projet a impliqué un comité de pilotage constitué notamment des services qui s'étaient engagés à recruter des bénéficiaires de l'aide sociale pour ce projet (tous les cantons romands et Berne), quatre équipes d'animation, une soixantaine de bénéficiaires de l'aide sociale de longue durée. Quatre groupes d'une quinzaine d'usagers et usagères de l'aide sociale ont travaillé durant 8-9 mois en collectif, avec un animateur, pour élaborer des propositions d'amélioration de l'accompagnement social à partir de leurs expériences.

La phase première du projet s'est terminée durant l'été. Vu la récurrence des demandes dans les groupes de ce qui serait fait de leur travail, il a semblé logique de leur proposer la journée d'automne de l'Artias. Une grosse vingtaine de participantes et participants au projet se sont engagés dans cette démarche, avec beaucoup de professionnalisme, de sérieux, d'enthousiasme. Elles ont choisi les thèmes, rédigé le programme et préparé une journée d'automne qui a affiché complet.

L'année 2020 sera consacrée, avec celles et ceux des participant-es qui le souhaitent, à la valorisation de ce travail, toujours sur un mode participatif. C'est également en 2020 que sera terminé le rapport de recherche/évaluation qui accompagne le projet.

## CREATION DE CONTENUS

### Veille législative et juridique

La [synthèse des travaux législatifs en cours au niveau fédéral](#) publiée depuis janvier 2015 est régulièrement mise à jour, au minimum après chaque session du parlement. Une réflexion est en cours pour en améliorer et simplifier la présentation. Une veille stratégique courte et focalisée sur les enjeux interne au groupement des chef-fes de services cantonaux est préparée à leur attention avant et après chaque session, depuis la session d'automne 2018. La veille « après session » est également envoyée aux membres du comité de l'Artias.

Des actualités, parfois relativement détaillées et rédigées à l'interne, sont régulièrement publiées sur [www.artias.ch](http://www.artias.ch) et diffusées dans la newsletter.

Certaines actualités font également l'objet de « dossiers de veille ». En 2019, la réforme des prestations complémentaire a été suivie en détail ; la [révision de la loi](#) a fait l'objet d'un premier dossier de veille. [L'ordonnance a ensuite été commentée](#) lors de sa mise en consultation. Enfin, l'Artias s'est penchée sur la question de la prise en charge par les prestations complémentaires des [loyers pour personnes en colocation](#). Un dernier dossier de veille a été rédigé lors de l'entrée en vigueur des [dispositions d'application sur la surveillance dans les assurances sociales](#).

En ce qui concerne la jurisprudence, des résumés de tous les arrêts du TF concernant l'aide sociale sont publiés en continu sur [www.artias.ch](http://www.artias.ch).

En 2019, l'Artias a publié une nouvelle fois une revue non exhaustive de quelques arrêts du Tribunal fédéral de l'année précédente en matière d'assurances sociales ([quelques arrêts du Tribunal fédéral en matière d'assurances sociales en 2018](#)), toujours avec l'objectif d'apporter un éclairage aux professionnel-les de l'aide sociale sur les récents développements en matière d'assurances sociales.

Enfin, certains arrêts font l'objet d'une analyse séparée. En 2019, ce fut le cas de l'arrêt concernant la [réduction des primes pour familles avec enfants et jeunes en formation](#) et de celui sur [l'interdiction de chasser les pauvres](#), un cas d'application de l'article 10 de la Loi fédérale sur la compétence en matière d'assistance des personnes dans le besoin (LAS).

### Veille prospective

L'Artias poursuit son travail de mise en lien de la politique sociale avec d'autres politiques publiques, notamment en suivant les développements dans les domaines de la fiscalité et des assurances sociales et du droit des étrangers en lien avec l'aide sociale.

Elle s'inscrit également dans une perspective d'innovation sociale, notamment avec le projet « Participation ».

## Dossier du mois

Deux [dossiers du mois](#) ont été publiés en 2019, ils concernent le logement et le deuxième pilier. Pour chaque dossier, du mois ou de veille, une newsletter est envoyée à près de 4000 personnes.

## REFLEXIONS ET ECHANGES INTERNES

### Séminaire de printemps, Groupe romand «*Prestations en matière d'aide sociale*» (GRP)

Le GRP, constitué de cadres de l'aide sociale des six services cantonaux romands, présente un grand intérêt, en donnant aux membres la possibilité d'échanger sur l'évolution de l'aide sociale et la pratique dans leur canton. C'est également par le biais du GRP que l'Artias met à jour, deux fois par an, les indicateurs conjoncturels de l'aide sociale, à usage interne.

Le GRP s'est réuni quatre fois en 2019. Pour la première fois, une séance d'une journée a été organisée afin de permettre un échange plus soutenu sur des questions thématiques. Le séminaire de printemps s'est tenu fin mai et a eu comme thème les enjeux de la migration pour l'aide sociale. La matinée a été consacrée à la présentation de deux orateurs et l'après-midi à l'approfondissement de questions, qui allaient de l'aide d'urgence aux mesures d'intégration et d'insertion ; de la prise en charge des mineurs non accompagnés à l'application des dernières révisions législatives de la Loi fédérale sur les étrangers et l'intégration.

Les autres séances du GRP ont permis de mener des discussions internes sur de nombreux thèmes. Cette année, à la demande des chef-fes de service, le GRP s'est penché sur son fonctionnement et un cahier des charges est en cours de finalisation. Par ailleurs, les modifications des législations cantonales d'aide sociale font l'objet d'un suivi régulier et les échanges portent sur des questions variées, telles que la possibilité de coordonner les rapports sur la pauvreté, le remboursement des frais médicaux hors LAMal, la question des biens immobiliers...

## OUTILS DE VALORISATION DES CONTENUS

### Portail Artias

Le portail [www.artias.ch](http://www.artias.ch) offre une multitude d'informations, faciles d'accès et mises en contexte. Il permet de mettre en valeur les productions internes, notamment tout le travail de veille. Le secrétariat général s'efforce de dynamiser la page d'accueil en l'actualisant de manière régulière. En outre, un clic sur « [Portail thématique](#) » sur la page d'accueil permet de voir d'un coup d'œil les derniers ajouts sur le site.

Le portail a été touché en 2019 à la suite d'une attaque d'envergure mondiale sur un module qu'il utilisait. Il a fallu plusieurs semaines et plusieurs milliers de francs pour qu'il soit de nouveau opérationnel. Les modules les plus fragiles ont été supprimés, et la sécurité renforcée. Reste que le maintien de la sécurité du site impliquera désormais un travail plus soutenu de la webmaster externe et donc des coûts plus élevés.

### Guide social romand [www.guidesocial.ch](http://www.guidesocial.ch)

L'année 2019 a été consacrée aux mises à jour (relecture et compléments d'informations) des fiches socio-juridiques fédérales et cantonales. Le groupe de travail a lancé également la création de deux

nouvelles fiches qui seront mises en ligne en 2020, notamment la fiche sur les permis de séjour et d'établissement (la [fiche fédérale](#) est d'ores et déjà en ligne).

Une action marketing a été lancée en intégrant ponctuellement un encart « GSR » dans les newsletters Artias. Deux encarts ont ainsi pu être publiés en 2019. Les sujets portaient sur la nouvelle procédure d'asile qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mars 2019, ainsi que plusieurs fiches en lien avec l'actualité du mois de juin.

Au niveau des statistiques, on a constaté une nette augmentation du nombre de visites pour atteindre environ 900'000 visites en 2019 (le bug de référencement sur Google ayant été corrigé). Le nombre de pages vues passe de 1 à 4.5 millions. Ce chiffre s'explique probablement par le fait qu'une fiche représente désormais plusieurs pages. Cela dit, les statistiques internes au site montrent une augmentation continue et importante de la fréquentation du site.

Les mises à jour habituelles des fiches fédérales ont été réalisées. Par ailleurs, la relecture et l'actualisation de l'entier des fiches fédérales, entamée il y a 18 mois, est désormais terminée. Pour les plus importantes, elles ont été relues par deux personnes. Le catalogue des fiches fédérales est à jour et l'ensemble des fiches datent de 2020, 2019 ou 2018.

Les 10 fiches les plus vues en 2019 ont été :

Intitulé de la fiche fédérale	Nb de fois fiche vue en 2019
Prévoyance professionnelle (LPP)	29746
Prescription des créances	27951
Enfant de parents non mariés	26496
Divorce et séparation	25128
Procédure civile suisse	24674
Mesures de protection de l'adulte (ex-fiche Tutelle et curatelle)	23137
Mesures de protection de l'enfant	18373
Procédure pénale suisse	18347
Mineur-e-s: quelques aspects du droit des mineurs	18270
Entretien: obligation d'entretien des père et mère	17759

## Journée d'automne

La journée d'automne 2019 a été préparée par des participantes et participants au projet « Participation ». Intitulée « *Acteurs de nos vies – construire demain et rendre l'impossible possible ?* » elle a eu lieu le 28 novembre, au Musée Olympique à Lausanne. La journée a attiré un peu plus de 185 personnes à guichet fermé.

## Communication externe

### Interventions extérieures



En 2019, le secrétariat général a fait une présentation pour la direction du Département de la cohésion sociale à Genève, participé à la commission de réforme de la LIASI à Genève, donné une conférence sur la pauvreté conjointement avec une participante du projet « participation », donné un cours à l'Université de Fribourg, présenté les modifications du droit des étrangers au Service social Lausanne.

Le secrétariat général a également tenté, chaque fois que c'était possible, d'impliquer des participant-es au projet « participation » dans diverses interventions (par ex On en parle RTS, accompagnement d'un projet FNRS sur l'endettement, conférence, etc...)

Il a également été sollicité par divers médias.

## **Mailings**

Les dossiers du mois et dossiers de veille sur [www.artias.ch](http://www.artias.ch) font toujours l'objet d'une communication systématique, à près de 4'000 personnes en Suisse romande. Une attention particulière est portée au maintien à jour de la base d'adresses.

## **Groupes de travail et collaborations**

Le secrétariat général de l'Artias collabore ou participe aux groupes de travail suivants :

- Comité, comité directeur et groupes normes et LAS de la CSIAS (conférence suisse des institutions d'action sociale), voix consultative.
- Groupement latin des chef-fe-s de service de l'action sociale (GRAS), invité permanent.
- Groupes informels de collaboration.
- Tous les groupes internes de l'association.
- Groupe d'accompagnement du projet de l'OFAS « Conseil juridique des personnes touchées par la pauvreté »
- Commission LIASI Genève

A noter que la collaboration avec la CSIAS se poursuit, par des rencontres régulières des secrétaires généraux et des partages thématiques, notamment.

## **FINANCEMENT**

En 2019, l'Artias a réalisé les prestations convenues avec la Conférence latine des affaires sanitaires et sociales (CLASS) dans le cadre du contrat qui les lie.

Le soutien de la Loterie romande pour 2019, plus bas qu'espéré, a porté sur le projet de participation des bénéficiaires de l'aide sociale.

Les finances sont saines, mais le déficit est structurel et le financement trop fragile.

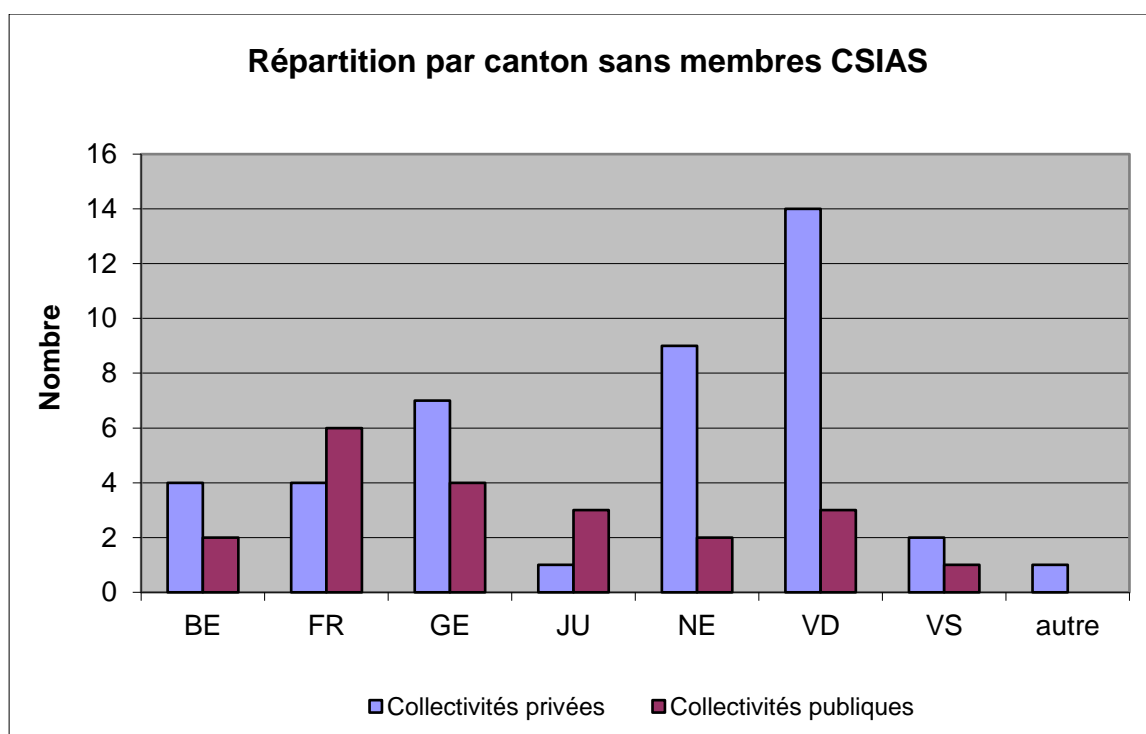
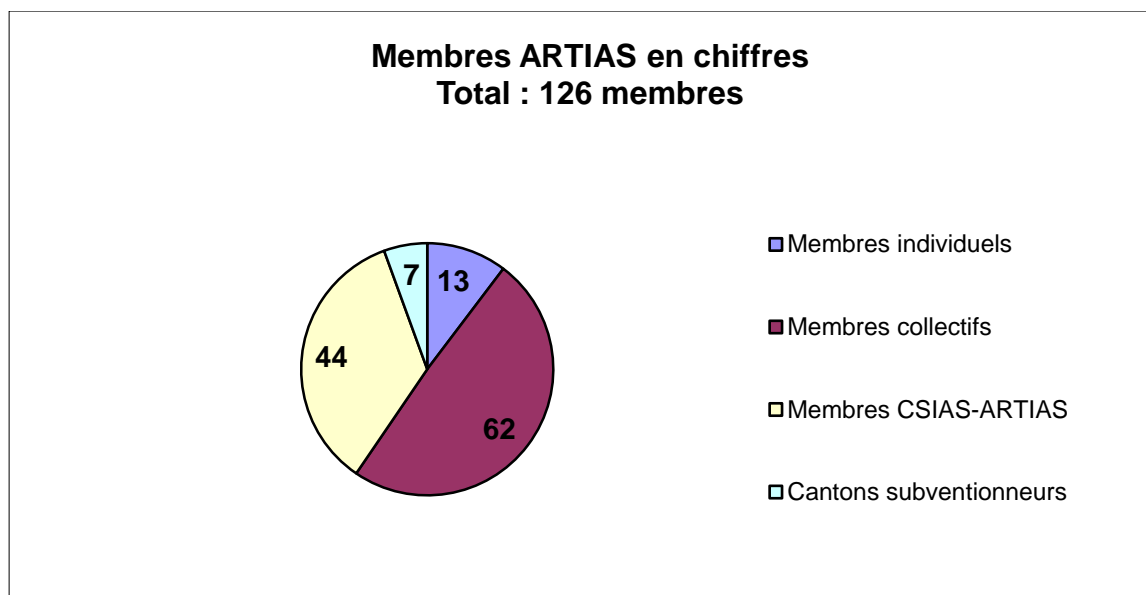
Pour 2020, le secrétariat a décidé de diminuer ses charges de personnel de l'équivalent de 0,2 EPT, de manière à limiter le déficit annoncé d'un budget critique. Résultat : un total de 2,2 EPT au secrétariat général pour 2020. L'enjeu sera de maintenir les prestations et leur qualité; il sera difficile de diminuer davantage sans toucher à la structure et aux activités. Il faut donc trouver des financements supplémentaires.

En outre, les frais liés à l'informatique de l'association risquent d'augmenter de manière importante.

Le travail sur le projet participation a pris du temps et il est intense. L'Artias n'ayant pas les moyens financiers d'engager un ou une cheffe de projet, cela a impliqué que la secrétaire générale fonctionne comme telle. Cette double casquette n'est pas idéale pour un poste à 80% alors que les deux fonctions requièrent chacune d'y consacrer du temps.

C'est un point dont il faudra tenir compte lors des prochains projets de l'Artias.

## MEMBRES (état au 31 décembre 2018)



# ARTIAS - Comptes annuels 2019

(avec comparatif 2018)

## COMPTES DE RESULTAT

PRODUITS	2019	2018
<b>Activités</b>		
<b>Manifestations</b>	<b>31'157.00</b>	<b>30'381.00</b>
<i>Journée d'automne</i>	29'357.00	29'191.00
<i>Séminaire de printemps</i>	1'800.00	1'190.00
<b>Information &amp; relations publiques</b>	<b>4'023.00</b>	<b>1'115.80</b>
<i>Mandats externes</i>	4'023.00	1'115.80
<b>GSR</b>	<b>0.00</b>	<b>1'000.00</b>
<i>Convention Pro Familia</i>	0.00	1'000.00
<b>Total activités</b>	<b>35'180.00</b>	<b>32'496.80</b>
<b>Cotisations</b>		
Cotisations membres collectifs	22'820.00	23'530.00
Cotisations membres individuels	1'040.00	880.00
<b>Total cotisations</b>	<b>23'860.00</b>	<b>24'410.00</b>
<b>Contribution Loterie romande</b>	<b>100'000.00</b>	<b>120'000.00</b>
<b>Contributions</b>		
Contributions CLASS	200'000.00	200'000.00
Contribution CSIAS	73'833.00	73'518.50
CSIAS - contribution spéciale projet Artias	5'000.00	0.00
CLASS - contribution extraordinaire journée d'automne	15'000.00	0.00
<b>Total contributions</b>	<b>293'833.00</b>	<b>273'518.50</b>
<b>Produits extraordinaires</b>	*8) <b>15'000.00</b>	
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>467'873.00</b>	<b>450'425.30</b>
CHARGES	2019	2018
<b>Activités</b>		
<b>Manifestations</b>	<b>25'977.70</b>	<b>21'856.75</b>
<i>Journée d'automne</i>	24'577.70	20'970.45
<i>Séminaire de printemps</i>	1'400.00	886.30
<b>Groupes de travail</b>	<b>476.10</b>	<b>122.00</b>
<i>GRP (Groupe romand de prestations)</i>	476.10	122.00

<b>CHARGES - suite</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
<b>Information &amp; relations publiques</b>	<b>194.10</b>	<b>248.10</b>
<i>Marketing</i>	<i>194.10</i>	<i>248.10</i>
<b>Total activités</b>	<b>26'647.90</b>	<b>22'226.85</b>
<b>Personnel secrétariat général</b>		
Salaires secrétariat général	287'049.60	263'584.00
Charges sociales	62'214.65	49'899.60
Récupération allocations perte de gain	0.00	-10'086.40
Mandat externe et remplacement absence	0.00	6'460.00
<b>Sous-total salaires bruts et charges sociales</b>	<b>349'264.25</b>	<b>309'857.20</b>
<b>Formation du personnel</b>	<b>313.80</b>	<b>0.00</b>
Frais de représentation	2'739.30	2'415.40
Remboursement frais de représentation	-987.90	-346.00
<b>Sous-total frais de représentation</b>	<b>1'751.40</b>	<b>2'069.40</b>
<b>Total Personnel secrétariat général</b>	<b>351'329.45</b>	<b>311'926.60</b>
<b>Frais généraux secrétariat général</b>		
Loyer & électricité, assurances	20'883.25	21'255.75
Fournitures diverses, mobilier, informatique	476.60	1'684.51
Affranchissement	273.60	314.30
Téléphone, fax, internet	335.05	284.80
Imprimés, photocopies, documentation, abonnement	838.00	1'336.60
Divers	0.00	470.60
<b>Total frais généraux secrétariat général</b>	<b>22'806.50</b>	<b>25'346.56</b>
<b>Frais généraux de l'association</b>		
Honoraires	3'554.10	3'954.20
Comité: notes de frais, mandat président	* 8) 4'238.00	13'441.50
Frais divers	0.00	0.00
<b>Total frais généraux de l'association</b>	<b>7'792.10</b>	<b>17'395.70</b>
<b>Mise en contexte, veille, internet et projet participation aide sociale</b>		
<b>ARTIAS</b>	<b>6'537.20</b>	<b>651.67</b>
<i>Frais hébergement</i>	<i>699.90</i>	<i>530.50</i>
<i>Mandat technique, maintenance du site/sécurité</i>	* 8) <i>5'837.30</i>	<i>121.17</i>

CHARGES - suite		2019	2018
<b>GSR</b>		<b>3'017.10</b>	<b>367.00</b>
<i>Frais hébergement</i>		360.15	361.10
<i>Maintenance &amp; correction du site</i>		2'584.80	0.00
<i>Prélèvement réserve refonte site GSR 2015-2017</i>		0.00	-12'795.56
<i>Refonte site : GT et appui technique</i>		0.00	12'224.81
<i>Groupe de travail</i>		72.15	5.90
<i>Chef de projet informatique refonte site</i>		0.00	552.75
<i>Chef de projet informatique refonte site - frais de déplacement</i>		0.00	18.00
<b>Veille sécurité sociale</b>		<b>855.00</b>	<b>1'336.89</b>
<i>Veille législative (participation au débat, publication, etc)</i>		855.00	1'336.89
<b>Projet participation/aide sociale *</b>	* 8)	<b>33'619.09</b>	<b>61'766.45</b>
<i>Frais de séance COPIL</i>		973.55	1'081.25
<i>Mandat animateurs</i>		25'405.00	60'000.00
<i>Frais séances groupes animation</i>		7'100.54	685.20
<i>Frais divers - suite projet</i>		140.00	
<b>Total mise contexte, veille, internet et projet participation</b>		<b>44'028.39</b>	<b>64'122.01</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>		<b>452'604.34</b>	<b>441'017.72</b>

CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS		2019	2018
<b>Produits financiers, intérêts</b>			
<i>Intérêts poste et banque</i>		6.85	6.90
<b>Total produits financiers, int.</b>		<b>6.85</b>	<b>6.90</b>
<b>Charges financières, intérêts débiteurs</b>			
<i>Frais financiers et divers</i>		220.10	360.75
<b>Total charges financières, intérêts débiteurs</b>		<b>220.10</b>	<b>360.75</b>
<b>TOTAL CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS</b>		<b>-213.25</b>	<b>-353.85</b>

RESULTAT		2019	2018
<i>Report total produits</i>		467'873.00	450'425.30
<i>Report total charges</i>		-452'604.34	-441'017.72
<i>Report total charges et produits financiers</i>		-213.25	-353.85
<b>Résultat de l'exercice</b>	* 7)	<b>15'055.41</b>	<b>9'053.73</b>

\* cf. annexe, points 7 et 8

## ARTIAS - Bilan au 31 décembre 2019 (avec comparatif 2018)

ACTIF		2019	2018
Caisse		165.50	683.85
CCP 10-2156-5 (cpte association)		322'240.03	292'840.56
CCP 15-352060-9		184.95	
BCV Epargne		353'060.20	353'053.70
<b>Trésorerie</b>		<b>675'650.68</b>	<b>646'578.11</b>
Débiteurs		1'945.00	405.00
<b>Créances résultants des ventes et des prestations de services</b>		<b>1'945.00</b>	<b>405.00</b>
<b>Stock fiches sociales</b>		<b>1.00</b>	<b>1.00</b>
Actifs transitoires	* 6)	6'047.65	82'509.65
<b>Actifs de régularisation</b>		<b>6'047.65</b>	<b>82'509.65</b>
<b>Total actifs circulants</b>		<b>683'644.33</b>	<b>729'493.76</b>
BCV Garantie loyer		4'008.70	4'008.30
<b>Immobilisations financières</b>		<b>4'008.70</b>	<b>4'008.30</b>
Mobilier-matériel informatique		1.00	1.00
<b>Immobilisations corporelles</b>		<b>1.00</b>	<b>1.00</b>
<b>Total actifs immobilisés</b>		<b>4'009.70</b>	<b>4'009.30</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	* 7)	<b>687'654.03</b>	<b>733'503.06</b>

**ARTIAS - Bilan au 31 décembre 2019**  
(avec comparatif 2018)

PASSIF		2019	2018
Passifs transitoires	* 6)	26'106.50	59'806.50
Passifs transitoires LORO		80'000.00	100'000.00
<b>Passifs de régularisation</b>		<b>106'106.50</b>	<b>159'806.50</b>
<b>Total fonds étrangers à court terme</b>		<b>106'106.50</b>	<b>159'806.50</b>
Fonds GSR		5'474.00	5'474.00
Fonds Projet Cohérence de la politique sociale en Suisse		129'332.65	129'332.65
Fonds GSR 2015-2017		-	7'204.44
<b>Provisions et postes analogues prévus par la loi</b>		<b>134'806.65</b>	<b>142'011.09</b>
<b>Total fonds étrangers à long terme</b>		<b>134'806.65</b>	<b>142'011.09</b>
<b>Total fonds étrangers</b>		<b>240'913.15</b>	<b>301'817.59</b>
Capital		148'028.10	148'028.10
Réserves facultatives issues de l'excédent de produits		283'657.37	274'603.64
<b>Total fonds propres</b>		<b>431'685.47</b>	<b>422'631.74</b>
Excédent de produits	* 8)	15'055.41	9'053.73
<b>TOTAL PASSIF</b>	* 7)	<b>687'654.03</b>	<b>733'503.06</b>

\* cf. annexe, points 6, 7 et 8

## **ARTIAS - Annexe aux comptes annuels 2019** (avec comparatif 2018)

<b>1. Général</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
-------------------	-------------	-------------

L'association ARTIAS est une association organisée corporativement au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse.

Ses buts sociaux sont, notamment, favoriser la communication entre acteurs publics et privés et promouvoir l'action sociale dans les cantons romands et au Tessin.

Elle ne poursuit aucun but lucratif et est au bénéfice d'une exonération fiscale du Canton de Vaud pour buts d'utilité publique.

<b>2. Sommaire de principes comptables</b>
--

*Principes de base*

Les comptes annuels sont établis conformément aux principes comptables légaux en Suisse, notamment selon les articles 957 et ss du CO

A la suite du changement de réviseur, l'association ARTIAS a opté pour cette présentation dès l'exercice 2017

<b>3. Moyenne annuelle des emplois à plein temps (10, 50, 250)</b>	<b>&lt; 10</b>	<b>&lt; 10</b>
--	----------------	----------------

<b>4. Dettes envers les institutions de prévoyance</b>	<b>13'723</b>	<b>12'132</b>
--	---------------	---------------

<b>5. Engagements hors bilan</b>
----------------------------------

Au 31 décembre 2018 l'association n'avait aucun engagement conditionnel. Aucun actif de l'association n'était mis en gage.



6. Détails de certains comptes du bilan	2019	2018
<i>Actifs transitoires au 31 décembre</i>		
Charges payées d'avance	2'925	2'390
Produits à recevoir	3123	5'957
Contribution CSIAS	0	74'164
	<b>6'048.00</b>	<b>82'510</b>
<i>Passifs transitoires au 31 décembre</i>		
Autres charges à payer	9'055	44'934
Assurances et charges sociales à payer	17'052	14'872
	<b>26'107</b>	<b>59'807</b>

7. Capital et réserves réels	2019	2018
Total du bilan	687'654.03	733'503.06
Passifs transitoires	26'106.50	59'806.50
Passifs transitoires LORO	80'000.00	1'000.00
	<b>581'547.53</b>	<b>573'696.56</b>
Fonds affectés à des projets		
GSR	5'474.00	5'474.00
GSR 2015-2017	-	7'204.44
Projet Cohérence	129'332.65	129'332.65
	<b>446'740.88</b>	<b>431'685.47</b>

## 8. Remarques sur les comptes d'exploitation

### 8.1 Frais généraux de l'association - Comité

La diminution de charges en 2019 par rapport à 2018 est dû au fait que la rétribution pour le travail de relation avec le Parlement n'a plus été versée après le départ de la présidente, élue au Conseil d'Etat vaudois.

### 8.2 Mise en contexte, veille, internet et projet participation aide sociale - Artias, mandat technique

Un module utilisé par le site a subi un piratage au niveau mondial : le nettoyage du site a coûté du temps et de l'argent.

### 8.3 Produits extraordinaires

La CSIAS a versé un montant unique et extraordinaire pour le veille juridique 2017, payé en 2019.

### 8.4 Projet Participation

Ces coûts ne comprennent ni la contribution de l'Artias (personnel, locaux, infrastructure) ni celle des cantons (COPIL, déplacements des bénéficiaires etc...).